



Modalités, Informations et Questions fréquentes

Billetterie Speed Park

Proposée par la Commission Loisirs & Culture de la CMCAS 93
Réservée uniquement aux ouvrants droits, ayants droits et vendeurs désignés.
Aucun extérieur n'est autorisé.

1 – TARIF & ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Tarif unique : 5,00 € par ticket

Les tickets SpeedPark vous donnent accès à plusieurs activités, selon les conditions ci-dessous :

KARTING – 1 session

- Lundi au vendredi : 1 ticket par personne
- Week-end, jours fériés : 2 tickets par personne
- Vacances scolaires : 2 tickets par personne
(vacances scolaires correspondant à la période de votre visite)

BOWLING – 1 partie

- 1 ticket par personne
- Location de chaussures non incluse

LASER GAME – 1 session

- 1 ticket par personne

BILLARD – 1 heure

- 1 ticket par heure

KARAOKÉ – 1 heure (uniquement sur les sites équipés)

- 1 ticket par personne

2 – CONDITIONS D'ATTRIBUTION & VALIDITÉ

- 2 billets maximum par mois et par bénéficiaire, inscrit à la CMCAS de Seine-Saint-Denis
- Valable uniquement dans les SpeedPark suivants :
 - Conflans-Sainte-Honorine
 - Claye-Souilly

Les billets sont non datés : vous pouvez les utiliser le jour de votre choix, sans restriction.
Valables jusqu'au mercredi 31 décembre 2025

3 – MODALITÉS D'INSCRIPTION & RÈGLEMENT

L'inscription est conditionnée au paiement immédiat, selon l'un des deux modes suivants :

Inscription via "Mes Activités" (recommandé)

- Commande prise en compte automatiquement après paiement en ligne sécurisé.

Inscription papier

- Acceptée uniquement si le règlement est joint (chèque ou espèces).
- Chèque à libeller à l'ordre de CMCAS de Seine-Saint-Denis.

Le paiement en ligne est recommandé pour un traitement plus rapide et sécurisé.

4 – REMISE DES BILLETS

Vos billets seront :

- Soit envoyés à la SLV de votre choix,
- Soit à retirer directement à la CMCAS de Seine-Saint-Denis (27 rue de la Convention – 93120 La Courneuve).

La CMCAS de Seine-Saint-Denis ne s'engage sur aucun délai de réception.

L'équipe Activités fera de son mieux pour assurer un traitement rapide.

5 – CONDITIONS GÉNÉRALES

- En vertu de l'article L221-28 du Code de la consommation, les billets ne sont ni annulables, ni remboursables.
- Toute commande validée est définitive et non modifiable.
- Aucun duplicata ne sera délivré en cas de perte.

En cas de chèque refusé :

- Des frais de gestion forfaitaires de 30 € seront appliqués.
- La commande pourra être annulée sans préavis, sans compensation

6 – MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES

Avant toute commande, vérifiez vos données sur votre espace Carte Activ :

- Adresse postale
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone

En cas d'erreur, la CMCAS 93 ne pourra être tenue responsable. Aucun renvoi ne sera effectué.

7 – INFOS UTILES & CONTACT

- Vérifiez que vous recevez bien la newsletter mensuelle.
- Les données de votre service RH ne sont pas transmises automatiquement aux Activités Sociales.
- Consultez notre site régulièrement pour les nouveautés :
<https://cmcas-seine-saint-denis.fr>

8 – BILLETS SUPPLÉMENTAIRES

- Pour toute demande au-delà du quota, rendez-vous sur la billetterie nationale :
<https://ccas.fr>